



Rédaction & Édition
Mairie de Pencran
pencran-infos@pencran.fr

Coupe de Bretagne
Pencran / Carnac
dimanche 15 février 2015



Vie municipale ou urbanisme, enfance et jeunesse, retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet www.pencran.fr

PERMANENCES DES ELUS EN MAIRIE

Jean CRENN, Maire, reçoit le lundi de 9h à 16h et sur RDV du mardi au vendredi.

Les adjoints reçoivent sur RDV :

Stéphane HERVOIR : urbanisme, aménagement du territoire et environnement

Jean-Claude LARVOR : bâtiments, réseaux, travaux

Guylaine SENE : enfance, jeunesse

Annick JAFFRES : information, relations avec les associations, CCAS

Jacques LE FUR : voirie, eau potable.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au jeudi :

8h30 – 12h et 13h30 – 17h30

Le vendredi :

8h30 – 12h et 13h30 – 16h30

Le samedi : 9h – 12h

NUMÉROS UTILES

Mairie : 02 98 85 04 42

Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63

TAP, ALSH et garderie : 09 60 54 23 03

Urgence Assainissement :

02 77 62 40 09 (SAUR)

Recensement des jeunes

Les jeunes nés en mars 1999 doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois.

Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

ETAT CIVIL

Naissance : Steevan, Gabriel BERET, lieu-dit Kermadec, né le 3 février

URBANISME

Non-oppositions à des déclarations préalables de travaux :

M. LE MEUR, 5 Kéroullé, édification d'une clôture

M. GANDRILLE, 4 Kerhamon, abri à bois et modification des portails

M. NICOLAS, 32 rue Per Jakes Hélias, édification d'une clôture

M. et Mme KRAEMER, 1 rue des Cerisiers, extension de l'habitation et remplacement de la porte de garage par une fenêtre

M. CLOAREC, 9 rue de l'Elorn, construction d'un cellier

M. LEON, 11 rue Per Jakes Hélias, construction d'un garage

IMPORTANT - Inscription à l'école communale

Afin de préparer la rentrée de septembre 2015, il est demandé aux parents d'inscrire leurs enfants dès à présent et dans la mesure du possible avant le 10 avril 2015, en mairie, munis du livret de famille.



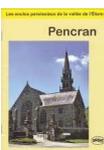
Cas particulier des enfants nés entre janvier et septembre 2013 :

L'Education Nationale ne comptabilisant pas les enfants de 2 ans, leur inscription dépendra des places disponibles.

Afin d'évaluer dès à présent la demande, les parents intéressés devront se présenter en mairie, munis du livret de famille, avant le 10 avril 2015.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Annabelle LEHRE, directrice de l'école, le lundi de 9h à 16h30 au 02 98 85 31 94.

Brochures sur les enclos paroissiaux



L'Association pour la Promotion des Enclos Paroissiaux de la Vallée de l'Elorn (APEVE) a réalisé une brochure sur l'enclos de Pencran. Cette brochure est en vente en mairie au prix de 3 €.

Elections départementales

Les élections des conseillers départementaux se dérouleront les dimanches 22 et 29 mars prochain.

Pour pouvoir voter, n'oubliez pas votre carte d'identité !

Dates à retenir :

• **Lun 02/03** : Conférence « Equilibr'Age » : présentation des ateliers prévention des chutes, salle polyvalente, 15h30

• **Ven 06/03 et sam 07/03** : USP - Opération ferraille, parking de Keranna

• **Mar 10/03** : APAF - Réunion préparation Carnaval 2016, salle Argoat, 20h30

• **Dim 15/03** : AL Pencran - Opération Viennoiseries

• **Dim 05/04** : USP - Coupe de Bretagne, 8^e de finale

LA MAIRIE COMMUNIQUE (suite)



Nouveau ! Conteneur à vêtements

Un conteneur a été installé sur le parking de Keranna par l'association ABI 29 qui collecte les textiles sur le territoire de la Communauté de Communes. Les vêtements devront être déposés dans des sacs fermés.

Votre don va permettre à des personnes de se réinsérer dans le monde de l'emploi.

Le textile trié ira à destination des boutiques destinées aux personnes dans le besoin ou sera recyclé pour faire du mépris par exemple (utilisable comme isolant dans la construction).

CONSEIL MUNICIPAL

Extrait du compte-rendu de la séance du 02/02/2015

Absents : N. LAUMONIER et C. VERET (excusées, ont donné pouvoir respectivement à P. BOULLE et S. HERVOIR), S. L'HOSTIS (excusée), C. HOURCQ (absente).

Secrétaire de séance : S. HERVOIR .

Les comptes administratifs ont été évoqués mais le vote définitif se fera au conseil municipal suivant dans l'attente des comptes de gestion définitifs.

Engagement du quart du budget d'investissement N-1 de la commune

Dans l'attente du vote du budget 2015, il est possible d'engager un quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de 2014. Le conseil décide d'engager 61 938,50 € pour l'année 2015. POUR : 17

Programme Local de l'Habitat (PLH)

S. HERVOIR rappelle à l'assemblée les principes du PLH qui fixe, pour une durée de 6 ans, les objectifs et les actions permettant aux communes de répondre aux besoins en logements de toutes les catégories de population tout en favorisant la mixité sociale. Il précise que le projet de PLH est bâti sur une dynamique démographique permettant à la Communauté de Communes d'atteindre une population estimée à plus de 50 000 habitants à l'horizon 2020. Le PLH prévoit une production de 300 logements par an répartis entre toutes les communes en fonction du niveau de services existants. Pour la commune de Pencran, les exigences du PLH sont fixées comme suit : production de 15 résidences principales par an et de 14 logements sociaux sur la durée du programme 2015-2020. Quelques membres de l'assemblée soulignent que les orientations et objectifs du PLH sont tout à fait louables. Pour autant, il est contradictoire pour Pencran sur certains points : d'un côté, l'éloignement supposé des services fait que Pencran n'aurait droit à la construction de seulement 15 logements neufs par an et, de l'autre, Pencran a l'obligation de construire des logements sociaux qui, eux, doivent se situer au plus proche des services. Stéphane HERVOIR estime que le PLH ne prend pas en compte la situation spécifique de notre commune située à proximité des services landernéens (l'hôpital en est le meilleur exemple).

De plus, le PLH devait prendre en compte la programmation de logements déjà engagée par les communes mais limite la production à 15 logements par an pour Pencran. La commune ne peut respecter ces deux engagements contradictoires.

Le conseil moins 2 abstentions (O. LE RET et Y. PINVIDIC) décide de rejeter le projet du PLH pour la période 2015-2020. POUR : 15

Convention pour l'aménagement des abords du lotissement « Le Clos des Serres »

Afin de relier les cheminements piétons existants, il convient de signer une convention avec la SAS Damoclès Investissement, lotisseur du « Clos des Serres » pour la réalisation, à sa charge, d'un trottoir route de la Fontaine. POUR : 17

Restructuration et modernisation du réseau d'eau potable

La commune se doit de moderniser son unité de production d'eau potable. Cette activité est gérée en régie municipale. La modernisation du réseau permettra une optimisation de la ressource en eau, de mieux protéger son captage et sa production, de anticiper les

périodes de sécheresse et d'améliorer les conditions de travail des agents. Le projet basé sur une filière de traitement par calcaire terrestre et soude correspond aux attentes à moyen et long terme de la collectivité. Il représente un coût d'investissement estimé à 390 500 € HT.

Des demandes de subventions seront effectuées auprès du Conseil Général, du Conseil Régional, de l'Agence de l'Eau et de la députée de la circonscription. POUR : 17

Personnel : ratios promus/promouvables pour les avancements de grade

Depuis la loi du 19/02/07, pour tout avancement de grade, le nombre maximal de fonctionnaires pouvant être promus est déterminé par un taux appliqué à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement. Ce taux, appelé « ratio promus/promouvables », est fixé par le conseil municipal. Il peut varier entre 0 et 100 %. Le conseil municipal décide de fixer à 100% les ratios d'avancement de grade (rédacteur principal 2^e classe, adjoint animation 1^{ère} classe, adjoint technique 1^{ère} classe) pour la collectivité. POUR : 17

Compte-rendu des commissions

Urbanisme (S. HERVOIR) :

- Déclarations d'Intention d'Aliéner : point sur les 21 dernières DIA depuis le 25 mars 2014.

- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : réunion d'information par la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas le 10 mars 2015. Par ailleurs, la commission urbanisme sera amenée à travailler et à se positionner sur la révision ou modification du PLU actuel.

- Enquêtes publiques : étude d'impact du lotissement « Le Domaine de Keroullé » (du 02/02/15 au 05/03/15), extension du plan d'épandage de Danisco (du 02/02/15 au 04/03/15) et extension de l'élevage porcin de l'EARL Lesmoual'ch (du 16/02/15 au 15/03/15).

Enfance-Jeunesse (G. SENE) : la scolarisation des enfants de 2 ans pose souci. L'idée serait d'essayer au minimum de compenser les 20 CM2 partant au collège, voire plus, d'autant que la municipalité compte investir dans une amélioration de l'accueil de l'école. Cette disposition sera à nouveau discutée avec la directrice de l'école.

CCAS (A. JAFFRES) : des ateliers de prévention des chutes pour les personnes de plus de 65 ans seront proposés au printemps prochain.

Voirie – Eau potable (J. LE FUR) : une étude pour réaménager la route de Kermaria-Kerlois est en cours. La conduite d'eau potable enfouie dans la voirie et alimentant 2 lotissements sera renouvelée.

Bâtiments - Travaux (J-C. LARVOR) :

- Express Café : le diagnostic accessibilité a été réalisé par l'APAVE (8400 € HT de travaux sont à prévoir pour mise en conformité). Par ailleurs, les menuiseries métalliques sont à remplacer : une consultation est en cours.

- Démolition des annexes de la « maison Jean-Louis » : désamiantage en février 2015.

VIE MUNICIPALE

Vœux aux résidents en maison de retraite

Annick JAFFRES, Catherine BODIGER, Jean CRENN



Vendredi 30 janvier, Jean CRENN, accompagné de membres du CCAS : Roseline EMILY, Marie-Louise PERENNOU et Annick JAFFRES, a terminé la présentation des vœux aux Pencranais résidant en maison de retraite.

Marie-Louise PERENNOU, Pascale et Gilbert BIAN, Yvonne BIAN, Roseline EMILY, Jean CRENN



Rendez-vous était pris d'abord avec Catherine BODIGER à l'EHPAD de Landerneau, puis avec Yvonne BIAN à la nouvelle maison de retraite de Sizun. Ce fut l'occasion dans une ambiance cordiale, d'évoquer les souvenirs d'années passées à Pencran.

ENFANCE / JEUNESSE

Jardin d'Enfants

Le carnaval du mardi 17 février

A 10 heures, à l'Arc en Ciel, une quarantaine d'enfants accueillis au Jardin d'Enfants, à l'ALSH et chez les assistantes maternelles de Pencran se sont réunis pour fêter Mardi-gras. Les déguisements hauts en couleurs étaient au libre choix des familles et c'est avec beaucoup d'entrain et d'enthousiasme que les enfants ont défilé dans le bourg de Pencran.



Le Jardin d'Enfants a 4 ans !

Le jeudi 19 février, à l'occasion du 4^e anniversaire du Jardin d'Enfants de Pencran, les enfants accueillis ont confectionné un gâteau au chocolat qu'ils ont ensuite dégusté au goûter.

Le Jardin d'Enfants a une capacité d'accueil de 16 places, et est ouvert de 7h30 à 19h, du lundi au vendredi. Les enfants de Pencran y sont accueillis en priorité mais les enfants des communes alentour y sont également présents en accueil régulier, ponctuel et urgent.



Accueil de Loisirs

Vacances d'hiver

Des super héros pour nous protéger !



Visite de l'exposition Monory pour les plus grands, sortie au cinéma à Brest (avec les enfants de l'ALSH de La Roche-Maurice), défilé du carnaval à Pencran et visite au Musée du Loup au Cloître-Saint-Thégonnec étaient au programme de ces vacances d'hiver.

Sur le thème du « carnaval fait son cirque », la première semaine, les enfants ont usé et abusé de leur imagination pour créer des chapeaux, des épées et des baguettes magiques. Côté cirque, les enfants ont pu faire les acrobates et tester leur adresse ainsi que leur fair-play lors des jeux du cirque. Enfin, sucettes en chocolat et gaufres « maison » ont occupé (très peu de temps) la table du « super goûter du vendredi ».

Le loup s'est invité à l'ALSH lors de la deuxième semaine. Fresque murale, réalisation d'un calendrier et d'un gâteau autour du livre « Le loup qui voulait changer de couleur » pour les plus jeunes. Jeu du « Loup de Thiercelieux », création d'un panneau photo passe tête, jeux sportifs et réalisation d'une BD pour les plus grands.

Nous avons fini ces vacances autour d'un grand jeu et d'un goûter convivial.



Réalisation d'un calendrier sur le thème du Loup qui voulait changer de couleur



Sortie au musée du Loup.



Création d'une BD sur le thème du loup par le groupe des grands

VIE ASSOCIATIVE

AL PENCRAN – Opération Viennoiseries

Restez au chaud dimanche, **L'AL Pencran** vous apporte le p'tit dej' à domicile

1,00€ / pièce

- Croissants
- Pains au chocolat
- Brioches
- Baguettes

Jusqu'au 8 mars, l'AL Pencran fait du porte à porte dans le cadre de la traditionnelle "Opération Viennoiseries". Elle est destinée à financer en partie le renouvellement du matériel des sections "Tennis de table" et "Badminton".

Nous vous proposons de vous livrer en viennoiseries le **dimanche 15 mars entre 8h et 10h**. Au choix, et pour **1,00 € / pièce** : croissant, pain au chocolat, brioche individuelle et baguette.

Cette année, vous avez la possibilité de **commander par internet**. Il suffit de remplir le bon de commande en ligne sur le site de l'amicale (www.amicalelaique-pencran.fr). Le règlement se fera lors de la livraison.

Attention : cette offre est limitée à la commune de Pencran ou aux quartiers immédiatement limitrophes. **Date limite de commande** : dimanche 8 mars.

Les Amis de la Colline

Le jour de la Saint-Valentin, les Amis de la Colline recevaient les aînés des clubs de Saint-Urbain et d'Irvillac. Un très bon repas nous a été servi par les ravissantes serveuses de l'Express Café. Pendant que nous dégustions ce repas, des chansons d'antan ont été fredonnées. Vers 15h, des parties de pétanque et de dominos se sont enchaînées. Vers 17h30, une



petite collation (café et madeleines) a clôturé cette belle journée d'amitié. Vers 18h, tout le monde est rentré chez soi.



Le conseil d'administration

Le jeudi 26 février à Saint-Thonan, se déroulera la qualification de dominos du secteur Bas-Elorn organisée par la fédération Génération Mouvement. La finale aura lieu à Plounéventer le mercredi 25 mars. Le mardi 17 mars à Guipavas aura lieu la qualification de belote pour la demi-finale Nord-Finistère qui aura lieu le jeudi 23 avril à Gouesnou.

USP

Collecte de ferraille

Les vendredi 6 et samedi 7 mars, des bennes de récupération seront mises à disposition sur le parking de Keranna et chacun est invité à venir y déposer tous objets métalliques et autres batteries. Seuls les réfrigérateurs, congélateurs et postes de télévision ne pourront être récupérés. Sur demande, nous nous déplacerons chez vous pour procéder à l'enlèvement, même pour les objets très encombrants ou particulièrement lourds. Pour convenir d'un rendez-vous, vous pouvez dès à présent contacter Stéphane LORIANI au 06 13 12 58 56.

Stage de foot des U11

Mercredi 11 février, les deux coachs de l'équipe B des U11, Julien Berthou et Julien Cunit-Ravet, ont organisé un stage de foot afin de permettre aux jeunes pousses du club de renforcer leur collectif et leur technique. De 10h à 16h, inclus une pause pique-nique, ils ont encadré toute la bande. Merci à eux et bravo à tous les footballeurs présents.



La fête continue à Keranna !

Les protégés de Jo THIL, Pascal DERRIEN et Gilles CASSAR nous ont encore fait vibrer en coupe de Bretagne.

Le dimanche 15 mars, ils ont une nouvelle fois créé l'exploit en battant sur le score de 2 à 1 l'équipe de Carnac, pensionnaire de DSR.



A cette occasion, le club avait mis les petits plats dans les grands : sono pour l'animation et l'annonce des équipes, entrée des joueurs accompagnés des jeunes Pencranais, jeux d'adresse à la mi-temps. Bref, une belle fête à laquelle s'étaient même invités Jacky LE GALL et les caméras TV !

Le lundi soir, l'US PENCRAEN était à l'honneur sur les plateaux de TEBEO. On a ainsi eu le droit à quelques images retraçant les moments forts de la rencontre et l'intervention de Pascal DERRIEN, interrogé par l'animateur de l'émission. Pencraen se retrouve donc en 8^e de finale de la Coupe de Bretagne, niveau de la compétition jamais atteint sur la colline.

Le 5 avril à Keranna, la fête continue... Venez nombreux !

La Bonne Altitude - 150 personnes au repas-crêpes !



Le dimanche 1^{er} février, dans la salle polyvalente, près de 150 personnes sont venues fêter la chandeleur avec *La Bonne Altitude*. 55 demi-douzaines de crêpes de froment ont également été vendues.

La musique et les chants du groupe Sellta'piv ont su réchauffer l'ambiance et faire oublier le froid hivernal pendant quelques heures.

Un grand merci aux bénévoles, aux musiciens, et à toutes celles et ceux qui se sont déplacés, contribuant ainsi à cette agréable journée.

Fortes de ce succès, les filles de *La Bonne Altitude* souhaitent renouveler l'expérience l'an prochain !

Association Pencraen Animation Festivités

Samedi 21 février : répétition du Bagad Bro Landerne et fest noz

Entre 250 et 300 spectateurs étaient présents samedi 21 février à la salle polyvalente de Pencraen pour écouter, encourager le bagad Bro Landerne. La soirée s'est poursuivie par un fest-noz animé par les musiciens du bagad. Galettes saucisses et bonne humeur étaient au rendez-vous.

Un grand merci aux musiciens ! Nous leur souhaitons bon courage pour leur prestation de la Saint Patrick à New York.



Carnaval de la Lune Étoilée de Landerneau 2016

Le 10 mars à 20h30 à la salle Argoat : réunion de démarrage du projet Carnaval 2016. Vous pouvez encore proposer des idées de thèmes par mail à : asso.paf29@yahoo.fr de préférence avant le 9 mars. A vos crayons, croquis et photos !

VIE ASSOCIATIVE

La Compagnie des Doudous

En février, nous avons fêté la Chandeleur et avons pu déguster quelques crêpes.



Nous avons attendu avec impatience le carnaval pour défiler avec le Jardin d'Enfants le mardi 17 février 2015.

PAROISSE

Ensemble paroissial Dirinon / Pencran - Pot de l'amitié



Environ cinquante personnes ont répondu à l'invitation du Relais de proximité à la salle Ty Goudor à Dirinon, le vendredi 6 février. Yves Caroff, responsable de l'ensemble paroissial a remercié tous les bénévoles qui oeuvrent durant l'année au bon déroulement des diverses cérémonies et particulièrement les prêtres qui assurent les messes du dimanche. Stevenson Montinard, prêtre coopérateur, représentait François Calvez, empêché, curé doyen de l'ensemble paroissial et du doyenné et rendait grâce à Dieu pour la participation de tous et surtout des prêtres retraités qui travaillent toujours autant que ceux qui sont en activité.

Yves Caroff relevait la bonne situation financière de l'ensemble pour 2014, grâce notamment au Kig ha farz annuel et à des dons exceptionnellement bons pour le denier de l'Eglise. Il a informé des projets concernant les échanges programmés entre l'ensemble de Dirinon-Pencran et l'ensemble du Plateau de Ploudiry. Ces échanges, sur le thème "la joie de l'Evangile" se termineront par une journée festive le samedi 6 juin à Rumengol qui réunira tous les ensembles paroissiaux du doyenné.



DIVERS

La Croix Rouge française

Le Corps de Réserve de l'Urgence (CRU) de Landerneau

L'unité locale de Landerneau est dotée d'un Corps de Réserve de l'Urgence (CRU) depuis le 01/09/2012. Il s'agit d'avoir une réserve de personnel disponible ponctuellement en cas de situation grave (gros incendie, gros accidents, catastrophes naturelles : plan neige, tempête, etc) qui nécessite d'activer un accueil des sinistrés et/ou de l'hébergement d'urgence et sur des grands postes de secours pour des missions logistiques.



Inondations de Landerneau début 2014.

Le CRU a vocation à intervenir sur l'ensemble du département du Finistère et même en renfort sur toute la France si des personnes sont disponibles. En effet, nous avons un agrément national de sécurité civile et à ce titre, le CRU peut être activé par les préfetures sur des situations d'urgence.

Les formations nécessaires pour assurer les différentes missions sont assurées gratuitement par nos soins, à savoir :

- Initiation aux premiers secours : accomplir les gestes de premiers secours destinés à sauver la vie d'une victime.

- Initiation à la situation d'exception : être en mesure d'intervenir au sein d'une équipe, en toute sécurité, en situation d'urgence.

- Sensibilisation au soutien psychologique : prendre conscience de la dimension humaine des missions de la Croix-Rouge française.

- Connaissance de la Croix-Rouge française : partager et diffuser les valeurs et principes de l'association.

Si vous souhaitez intégrer le CRU de l'unité locale de Landerneau, vous pouvez nous contacter au 06 67 14 01 10 ou par mail ul.landerneau@croix-rouge.fr ou vous rendre aux permanences organisées le 3^e vendredi de chaque mois à 20h30 à notre local (Allée des Haras).

Nous recherchons également des entreprises souhaitant devenir partenaire de l'urgence et aider nos bénévoles à venir en aide à la population. En effet, pour mener à bien les actions de notre CRU, en plus des bénévoles, il nous faut du matériel, à savoir : des aspirateurs à eau, des pompes, des projecteurs, des raclettes, des balais de cantonnier, des cuissardes ... En contrepartie d'un don de matériel, il sera remis à l'entreprise un certificat de partenaire engagé ainsi qu'un reçu fiscal libérateur.

Renseignements : Sébastien POLARD au 06 75 52 23 27 ou à sebastien.polard@croix-rouge.fr

DIVERS

L'Ile aux Cheveux

Fanny, de L'Ile aux Cheveux, vous présente sa nouvelle collaboratrice, Maureen, qui vient d'intégrer le salon depuis le 3 février 2015.



Nouveau tarif pour les adolescents de 12 à 16 ans.

Toujours d'actualité : nos forfaits couleurs sur l'année vous donnant droit à 2 colorations offertes et notre service à domicile pour les personnes qui ont du mal à se déplacer.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous téléphoner ou à nous rendre visite au salon. Tél : 02 98 85 17 47.

DON DU SANG

Collecte de sang à LANDERNEAU à l'EHPAD an Elorn (maison de retraite), rue du Dr Pouliquen :

Lundi 9 mars de 15h à 19h,

Mardi 10 mars de 14h à 18h,

Mercredi 11 et jeudi 12 mars de 8h à 12h.



PETITES ANNONCES

- **A louer** à Pencran, proche du bourg, maison de plain pied de 100 m², conception RT 2012, composée d'un salon-séjour, cuisine aménagée, 3 chambres, cellier, garage, carport et terrasse extérieure. Libre le 01/05/15. Loyer : 740 €. Tél : 06 85 41 52 40.

- **A vendre olivier** de 3,50 m de hauteur. Contact : 06 07 40 32 43.

- **A vendre paires de bottes** Aigle (pointures 35, 37, 41 et 45) et chaussures de marche (pointure 43). Contact : 02 98 85 37 05.

OFFRES D'EMPLOI SAISONNIER - Eté 2015

La communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas recrute 6 agents d'accueil touristique saisonniers pour l'été 2015. Ces postes sont ouverts à toute personne âgée de 18 ans au moins au 01/01/2015.

Maison du tourisme communautaire à Landerneau : 2 postes à temps plein (35h/sem) : 1 contrat du 16/06 au 31/08 et 1 contrat du 01/07 au 19/09. Missions : accueil et renseignement du public (français et étranger). Compétences demandées : aisance relationnelle, maîtrise de langues étrangères (dont l'anglais), connaissances sur le territoire.

Points I : La Roche-Maurice / La Martyre / Daoulas : 4 postes à temps plein (35h/sem). Contrats du 01/07 au 31/08. Missions : accueil et renseignement du public (français et étranger). Compétences demandées : aisance relationnelle, connaissances sur le territoire, connaissances sur le patrimoine ou l'histoire de la Bretagne.

Spécificités des postes d'accueil en point I : *La Roche-Maurice* : conduite de visites guidées du site du château de Roc'h Morvan (formation assurée sur site en début de contrat). *Daoulas* : accueil de l'écomusée de la meunerie (billetterie). *La Martyre* : conduite de visites guidées de l'enclos paroissial en l'absence des guides de la S.P.R.E.V. (formation assurée sur site en début de contrat).

A noter : 3 postes seront spécifiquement affectés sur un de ces sites et le 4^e effectuera 2 jours à La Roche-Maurice, 2 jours à Daoulas et 1 jour à La Martyre.

Date limite de réception des candidatures : 06/04/2015. Renseignements : Catherine Le Bot au 02 98 21 37 67 ou par email : catherine.lebot@pays-landerneau-daoulas.fr

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser à : M. le président, CCPLD, 59, rue de Brest - 29800 Landerneau ou par email : rh.cc@pays-landerneau-daoulas.fr

PORTES OUVERTES

- **La Maison Familiale de St Renan** organise le vendredi 13/03, de 17h à 20h et le samedi 14/03, de 9h à 17h, des journées portes ouvertes afin de présenter ses différentes filières de formation par alternance : 4^e et 3^e d'orientation avec des stages multi-professionnels, CAP(A) Services en Milieu Rural 2 ans, Bac Pro « Services aux Personnes et aux Territoires » 3 ans. Préparation aux concours paramédicaux et sociaux. Renseignements : 02 98 84 21 58 / www.mfr-strenan.com

- **Le CFA/CFPPA de Kerliver à Hanvec** dispense des formations dans les domaines de l'aménagement paysager, la production horticole et légumière, la production animale, la production végétale et le commerce (végétaux d'ornement, alimentaire et animaux d'élevage et de compagnie). Le centre propose des formations par apprentissage pour des jeunes de 16 à 26 ans et des formations continues pour des adultes. Pour de plus amples informations, le centre ouvre ses portes samedi 28 mars de 10h à 17h.

Contact : 02 98 20 00 08 / www.kerliver.com

- **Iréo de Lesneven**, Route de Plouider, « L'école autrement » de la 4^e à la licence, venez nous rencontrer lors de nos prochaines portes ouvertes vendredi 13 mars (de 17h à 20h) et samedi 14 mars (de 9h à 17h). Contact : 02 98 83 33 08. www.ireo.org

SECOURS CATHOLIQUE - Accueillir un enfant pour les vacances

Partager 3 semaines de vacances d'été avec un enfant d'une autre famille ? A travers ce projet estival, nous mettons en relation les jeunes de familles accompagnées par des équipes locales du Secours Catholique avec des « familles de vacances ». Pour ces dernières, il ne s'agit pas de changer les habitudes mais d'ouvrir son quotidien d'été à un enfant, de partager ses vacances avec lui.

Les enfants accueillis viennent d'Ille et Vilaine, du Nord, de Mayenne mais aussi du Finistère pour des séjours allant de 1 à 3 semaines en juillet. Cet accueil familial de vacances s'inscrit dans le cadre légal de la réglementation « jeunesse et sports » concernant les accueils de mineurs. Renseignements : afv.finistere@gmail.com, 02 98 55 60 80 ou Christiane Batard au 06 11 88 03 17.

Centre équestre "Un p'tit crin d'paradis"

Le centre équestre situé au bois du Roual à Dirinon est ouvert pendant toutes les vacances scolaires. Nous vous proposons des stages de demi-journées pour les enfants de 4 à 12 ans ainsi que des stages à la journée pour les plus confirmés. Contact : Solenne Jacopin, Route de Kermelenec à Dirinon - 06 62 68 63 44.

L'AMICALE LAITIÈRE DE TRÉMAOUEZAN VOUS CONVIE À UNE

SOIRÉE THÉÂTRE À PLOUEDERN

«ESPÈCES MENACÉES»

SAMEDI

PAR LA TROUPE «L'ENTRACTE»

14 MARS 2015

billets en vente :

Boucherie Alimentation Guillemin
à Plouedern

réservations :

alaique.tremaouezan@laposte.net

à 20H30

SALLE STEREDENN

ADULTES : 6 EUROS

ENFANTS : 2 EUROS



2H DE RIRE !

La cantine de Pencran, un service municipal

Tous les Pencranais savent généralement que la commune propose un service de cantine mais ils ignorent pour la plupart comment il fonctionne. Nous allons donc essayer d'apporter des réponses sur « tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur... la cantine de Pencran, sans jamais oser (ou avoir eu l'occasion de) le demander ! 😊 » à travers quelques chiffres, quelques noms et quelques photos.

*« Je préfère manger à la cantine
Avec les copains et les copines »*

Personne n'a oublié cette chanson de Carlos, et, apparemment, ce ne sont pas les écoliers scolarisés à Pencran qui vont le contredire, puisqu'en moyenne, ils sont 125 à manger à la cantine (près de 140 parfois) : 16 du Jardin d'Enfants, 40 de maternelle, 70 de primaire.

Depuis le 5 janvier, la commune fait appel à un prestataire pour les repas. En effet, l'évolution du service (l'augmentation du nombre d'enfants mangeant à la cantine, la multiplication des normes réglementaires, les problèmes de gestion des remplacements liés aux congés ou absences du cuisinier, etc) a amené les élus à reconsidérer l'organisation du service.

C'est ainsi qu'avant les vacances de Noël, pendant 3 semaines, les enfants de l'école ont testé les repas de plusieurs prestataires qui avaient répondu à l'appel d'offres lancé par la municipalité. Finalement, le choix s'est porté sur RESTECO (liaison froide) implantée sur Dirinon car c'était l'entreprise qui répondait le mieux au goût des enfants (tout en respectant les normes d'équilibre alimentaire) ainsi qu'aux attentes des élus. On n'en a pas toujours conscience, mais le fonctionnement d'une cantine nécessite une organisation précise et rigoureuse qui n'empêche pas la bonne humeur.



Clément LARVOR et
Eloïse MERCIER

La préparation

Tout se passe à la salle polyvalente. Les plats sont livrés vers 6h30. Puis vers 9h30, le service démarre véritablement. Il s'agit de mettre en place les tables, disposer les couverts et commencer la mise en chauffe des plats. Ce service est assuré par Edith Coutin le lundi, mardi, jeudi, vendredi et par Eloïse Mercier le mercredi.

L'organisation

La salle polyvalente est divisée en 2 salles séparées par une cloison. Les enfants du Jardin d'Enfants et de la maternelle mangent dans la salle qui donne sur le parking et ceux du primaire dans la salle où se trouve la scène.

Il y a 3 services : 11h30 : le Jardin d'Enfants, 12h10 : les maternelles et les primaires jusqu'aux CE2 (de la classe de CE1-CE2), 12h50 : les CE2 (de la classe de CE2-CM1), les CM1 et les CM2.

L'encadrement

Les enfants du Jardin d'Enfants sont encadrés par le personnel municipal du Jardin d'Enfants : Aurélie Malléjac, la responsable, secondée par Valérie Rommé, Charlène Gasparini, Anne-Sophie Cloâtre qui remplace actuellement Maryline Bernard et Angèle Vailant, stagiaire EJE (Educatrice



Aurélie MALLEJAC



Valérie ROMME, Charlène GASPARIINI et Anne-Sophie CLOATRE

Jeunes Enfants) longue durée, qui se relayent auprès des tout-petits.

Les enfants de l'école maternelle et de l'école primaire sont encadrés par le personnel municipal qui intervient également auprès d'eux à différents niveaux : l'école, la garderie, l'ALSH (Accueil de Loisirs sans Hébergement) et les TAP. Il s'agit d'Anne Tesson, Sylvie Petit, Véronique Pengam qui dorlotent les maternelles (mettent les serviettes, coupent la viande, les accompagnent dans l'accès progressif à l'autonomie), Christine Tanguy et Dominique Le Goff qui alternent le service auprès des maternelles et des primaires et Clément Larvor qui a en charge les grands du primaire et a mis en place un système de « chef » de table (par roulement) pour faciliter le service et responsabiliser chaque enfant.



Dominique LE GOFF, Edith COUTIN,
Véronique PENGAM et Anne TESSON



Sylvie PETIT

Edith Coutin amène les différents plats dans les deux salles et participe au service des primaires. Selon le menu, l'entrée est déjà dans l'assiette quand les enfants s'installent afin de réduire le temps d'attente et éviter les petits chahuts.



Virginie GUILLON et
Eloïse MERCIER

Suite à la réforme scolaire (cours le mercredi matin), la municipalité a fait le choix de proposer un service de cantine le mercredi midi, ouvert à tous les enfants de l'école, qu'ils soient inscrits ou non à l'ALSH l'après-midi. Ils sont alors encadrés par le personnel municipal de l'ALSH : Solène Perrot, la responsable, Virginie Guillon, Clément Larvor et Romane Keromnès.

Parallèlement au fonctionnement de la cantine, un service de surveillance de cour et d'animation est assuré entre les services et avant la reprise des cours ou le début de l'ALSH par les encadrants qui prennent en charge les différents groupes.

En période de vacances scolaires, la cantine accueille les enfants de l'ALSH (jusqu'à 40) et les animateurs municipaux présents sur la structure assurent le service de cantine avec Edith Coutin ou Eloïse Mercier.



Solène PERROT



La pause de la cantine est un moment essentiel pour les enfants et toutes les personnes qui participent à ce service ne ménagent pas leurs efforts pour que tout se passe au mieux.

Un grand merci à tous pour le professionnalisme et la disponibilité dont ils font preuve au quotidien !